LA CRISE DU COTON

Les patrons et ouvriers filateurs de Manchester Réunion pour étudier la crise. — Les vœux de l'assemblée

Manchester, 30 décembre. — Les patrons et les ouvriers filateurs se sont réunis hier après-midi pour étudier la crise dont souffre actuellement l'industrie du coton.

M. Macara, président de la Fédération des cotons, dit que le développement de l'industrie cotonnière dans le monde est telle qu'une entente internationale pour la réduction de la production du coton est devenue nécessaire.

On a manqué de prévoyance en laissant des combinaisons d'agioteurs prendre des dimensions gigantesques avant d'adopter des mesures pour les combattre par des combinaisons d'une puissance égale, et ce fut là la cause de nombreux abus. Il est nécessaire d'établir une législation pour parer à ce grave danger national.

L'orateur ajouta que les réponses des nations étrangères au télégramme des Fédérations du Lancashire, proposant une réduction universelle des heures de travail, ont été de caractères divers et ont montré qu'il y aurait de grandes difficultés pour arriver à une entente internationale.

L'assemblée a voté à l'unanimité moins une voix la résolution suivante :

La réunion, flétrissant l'agiotage international sur les cotons américains, qui a gravement lésé l'industrie, qui a causé des pertes sérieuses aux patrons, qui a diminué le travail des ouvriers et qui a augmenté le besoin et la misère, décide d'envoyer une délégation au premier ministre pour demander au gouvernement de prendre des mesures afin d'empêcher cet agiotage.

Ont été également votées : une résolution par laquelle la réunion s'engage à aider l'Association cotonnière britannique dans ses efforts pour obtenir une augmentation de la fourniture du coton brut, et une autre résolution invitant la Fédération des patrons à faire réduire les heures de travail jusqu'à quarante heures par semaine par exemple, par les filatures employant du coton américain.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mercredi, 30 décembre 1903.
2 heures soir, 3° au-dessous de zéro, 758, variable.
5 heures soir, 5° au-dessous de zéro, 758, variable.
9 heures soir, 5° au-dessous de zéro, 758, variable.
Jeudi, 31 décembre 1903.
Minuit, 6° au-dessous de zéro, 760, variable.
2 heures matin, 6° au-dessous de zéro, 760, variable.

Chronique Locale

ROUBAIX

QUESTION DE SÉCURITÉ

On ira plus loin un extraordinaire fait divers : En pleine ville de Roubaix, des malfaiteurs ont commis un acte de brigandage inouï ; ils ont *arraché* une énorme, lourde et solide porte en chêne, et, pour ce faire, ils ont exécuté de véritables travaux d'art, nécessitant un temps relativement considérable, des matériaux volumineux, du bruit et.. de l'espace, car ils ont dû littéralement barrer une rue !

Et tout ça, tranquillement, impunément.

De mémoire de reporter, il ne fut jamais commis un cambriolage en de pareilles conditions. C'est plus qu'un acte de banditisme ; c'est presque une opération de siège. Ces hardis compagnons ont exécuté avec maestria ce que font les sapeurs du génie qui *forcent* un immeuble.

Pareil méfait, ce serait le cas de le répéter, se passerait aisément de commentaires, s'il ne s'agissait que d'émettre de stériles critiques et de « blaguer » le guet. Malheureusement, il est de nature à inquiéter et à émouvoir fortement nos concitoyens. Il est, en effet, difficile de ne point faire des réflexions peu rassurantes sur sa sécurité personnelle en voyant avec quelle facilité on démolit une porte massive et on enfonce un énorme coffre-fort.

Comment résisteraient les chétives clôtures de nos maisons en présence de gaillards si bien outillés et, probablement, nombreux et armés?

Nous croyons donc devoir, puisque l'occasion s'en présente, attirer de nouveau et formellement l'attention des pouvoirs publics sur le peu de sécurité qu'offre Roubaix la nuit.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de critiquer les honorables et zélés fonctionnaires de notre police locale. Nous ne croyons pas, d'ailleurs, qu'il y ait de leur faute en tout ceci.

A plus forte raison, l'Administration municipale n'est-elle pas en cause. Elle s'est déjà préoccupée vivement d'augmenter le nombre et d'améliorer la situation des agents de police ; elle prépare un projet de réorganisation qui viendra à son heure, lorsque l'état des finances de la Ville permettra une réforme plus radicale. On ne peut exiger plus de la municipalité. Son rôle s'arrête là.

Les vices de l'organisation actuelle nous paraît plutôt provenir d'une inexacte conception de la réelle situation de Roubaix, ville frontière, ville de 130,000 habitants, ville où la population flottante est très considérable, ville, par conséquent, où la surveillance doit être constante, active et plus rigoureuse qu'ailleurs.

Or, en admettant même que le nombre des gardiens de la paix soit suffisant, — ce qui n'est pas, — comment sont pratiquées les rondes de nuit ? Quarante agents (et vingt seulement, il n'y a pas longtemps), *en uniforme*, parcourent la ville d'après des itinéraires tracés d'avance et invariablement les mêmes. Et voilà tout.

C'est presque une première réflexion. Les agents de ronde devraient être la plupart *en bourgeois*, ce qui ne les empêcherait pas d'être bien armés, et ils devraient battre la ville en tous sens, ne craignant pas de passer précisément là où on ne passe jamais... Ce ne serait pas un mal non plus qu'ils soient cinquante, sinon soixante, au lieu d'une quarantaine...

Mais une autre réforme qui nous semble réalisable [illegible] qu'urgence serait de créer un véritable service de la Sûreté, tel qu'il existe dans les autres grandes agglomérations et dans des villes même moins populeuses que Roubaix.

Un bon service de la Sûreté veut des agents professionnels, dressés « ad hoc », ayant des aptitudes spéciales, et surtout dirigés par un chef expérimenté et faisant, comme on dit, du service actif. C'est pourquoi, ce nous semble, notre service de la Sûreté, d'abord doublé, devrait être renforcé de limiers spéciaux auxquels on laisserait une assez large initiative, sous la direction d'un véritable *chef de la Sûreté*, suivant lui-même la piste et, au besoin, faisant le coup de feu avec ses agents. Actuellement, les attributions du commissaire délégué à la Sûreté ne répondent pas aux exigences de son service. Que le directeur de la Sûreté ait ou n'ait pas le titre de commissaire de police, peu importe ; l'essentiel est qu'il remplisse les fonctions actives d'un chef qui agit par lui-même. Il en est ainsi à Paris, à Lyon, à Marseille, à Lille, à Saint-Etienne, etc.

En un mot, qu'on ne perde pas de vue d'abord que les gardiens de notre sécurité sont plus utiles la nuit que le jour. Et ensuite, il y a lieu d'assurer plus efficacement que par le passé une surveillance extrêmement minutieuse et vigilante des rôdeurs, des contrebandiers professionnels, des filles et des individus sans aveu qui pullulent naturellement dans une région aussi densément peuplée que la nôtre.

UN ACTE DE BRIGANDAGE

CAMBRIOLAGE A L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH

Bandits en expédition. — Une porte en chêne accrochée. — Un coffre fort de 1,500 kilos défoncé. — Vol de 3,400 francs

C'est devenue une vérité trop banale, hélas, dans notre région, de dire que l'audace des cambrioleurs ne connait plus de bornes. Leur dernier exploit est plus audacieux encore, si possible, que tous ceux que nous avons eu à relater depuis quelque temps ; c'est un acte de brigandage qui déconcerte l'imagination. La bande des voleurs de coffres-forts, qui semble être parfaitement organisée et qui a signalé son passage, il y a une semaine, à Roubaix, chez M. Thaon, Grande-Rue, et, il y a quelques jours seulement, à Flers-Breucq, à l'établissement Landragin, vient de faire une importante expédition, habilement concertée, qui a mieux réussi que les précédentes. On voit que ces gens-là commencent à se faire la main.

Dans la nuit de mardi à mercredi, la bande a pénétré dans l'église Saint-Joseph pourtant bien fermée, par des moyens encore inconnus, et y a défoncé un énorme coffre-fort dans lequel elle a trouvé un sérieux butin.

Découverte du vol

Mercredi matin, à 4 heures et demie, le sonneur de l'église, M. Louis Cuvelier, venant sonner l'*Angelus*, s'aperçut que la sacristie avait été cambriolée. Le coffre-fort, qui ne pèse pas moins de 1.500 kilos, était ouvert ; la porte, arrachée, gisait sur le plancher, qui était couvert d'énormes pièces de bois et d'un cric très puissant. La porte de la sacristie, donnant sur la rue de la Chaussée, était entr'ouverte et indiquait bien le chemin qu'avaient pris les chevaliers de la pince-monseigneur.

M. Louis Cuvelier s'empressa d'aller avertir le clergé de la paroisse. Alors seulement on constata que les malandrins n'étaient pas partis les mains vides. Dans un des tiroirs du coffre-fort se trouvait une somme de 3.400 francs, produit d'une quête faite dans la paroisse pour offrir des stalles à M. l'abbé Lesage, curé, à l'occasion de son jubilé. Elle avait disparu. Il se trouvait aussi dans le coffre des vases sacrés, calices, ciboires et ostensoirs en or et en argent, mais les voleurs les trouvant, sans doute, trop compromettants, les avaient délaissés. Pour emporter l'argent, ils avaient pris l'étui d'un calice qui fut retrouvé, dans la matinée, flottant sur le canal, près du pont des Couteaux. Il ne s'y trouvait plus que... deux pièces d'un centime.

Un moyen « nouveau jeu » d'ouvrir les portes

Voici le procédé employé par les malfaiteurs pour pénétrer dans l'église. La porte de la sacristie est massive, toute en chêne, ayant six centimètres au moins d'épaisseur ; elle est toujours fermée par une forte serrure et solidement verrouillée. On ne pouvait en venir à bout avec les moyens ordinaires. Les voleurs avaient emporté avec eux 7 pièces de bois dont deux mesurant au moins 7 mètres de longueur et les autres 4 et 2 mètres ; plusieurs d'entr'elles étaient de vrais sommiers et pesaient une centaine de kilos. A moins d'être un douzaine de bandits, ils ont dû les transporter du chantier, situé près du canal, vraisemblablement, où ils les ont volées, jusqu'à la rue de la Chaussée, sur une voiture à bras.

Pour enfoncer la porte qui résistait, on y appliqua le cric retrouvé dans la sacristie et on donna à l'instrument, comme point d'appui, le mur de l'établissement situé de l'autre côté de la rue, avec, comme trait d'union, un des lourds madriers. Rien ne résista à ce formidable effort et, à défaut de la porte, tout l'encadrement en chêne sauta avec une certaine partie de la muraille.

Les bandits se croyaient dans la place. Ils rencontrèrent pourtant encore une porte, de fermeture moins solide, qu'une pesée de levier eût tôt fait de fracturer. On entra dans la sacristie les sept pièces de bois, le cric et deux énormes pinces de paveur qui furent abandonnées par les malfaiteurs.

Les bandits à l'œuvre

Les bandits eurent d'abord l'idée de renverser le coffre-fort sur le côté, de façon à le défoncer tout à leur aise. D'après l'explication que nous a donnée un serrurier, ils ont dû opérer de cette manière pour éviter de recevoir sur les pieds la lourde porte du coffre. Pour amortir la chute des 1.500 kilos, ils se rendirent dans le chœur et y prirent des tapis qu'ils jetèrent sur le parquet de la sacristie. Ils jetèrent aussi pêle-mêle, les livres et registres trouvés dans les armoires. Vaine précaution ! Le coffre-fort était si lourd qu'ils ne parvinrent pas à l'ébranler et à l'abattre. Ils le laissèrent donc en place, ne pouvant faire autrement, quittes à prendre un peu plus de précautions.

Pour enfoncer la porte du meuble, ils travaillèrent de la même façon que pour la porte de la rue, appliquant le cric dans le bas de la porte, près d'un gond. Les madriers leur servirent à prendre leur point d'appui sur la muraille située en face. Mais, craignant que le mur ne cédât, — ce qui arrive parfois dans les vols de ce genre, — ils le consolidèrent à l'aide d'autres pièces de bois. On voit que nos hommes étaient des professionnels experts.

Le coffre-fort, malgré toute sa solidité, ne devait pas résister à un pareil assaut. La porte céda, après un assez long travail, sans aucun doute, mais elle céda. Les bandits n'avaient pas encore terminé leur besogne : ils durent fracturer neuf tiroirs ménagés dans le coffre. Dans un de ceux du bas, ils trouvèrent ce qu'ils cherchaient. Alors, ils déguerpirent au plus vite, laissant, en échange de ce qu'ils avaient pris, tous les outils.

Ils ont failli en prendre davantage, car, dans la soirée de mardi, M. Emile Cuvelier, clerc de l'église, avait eu la bonne inspiration d'emporter chez lui une somme de 610 francs lui appartenant, qui se trouvait dans le coffre-fort.

L'enquête. — On découvre un second vol

Aussitôt après la découverte de ce cambriolage audacieux, la police fut avisée et M. Laché, commissaire du 1er arrondissement, mit le service de la sûreté en campagne. Espérons que cette enquête aboutira.

L'enquête a fait découvrir un vol commis à Tourcoing, comme préparation au cambriolage de l'église Saint-Joseph. Durant la nuit, on a fracturé la porte d'entrée des ateliers de M. Crépelle-Fontaine, constructeur, rue de Nantes. Les voleurs ont visité l'atelier, cherchant des outils à leur convenance. Ils se sont retirés en emportant un fort cric, deux pinces rondes en fer et un madrier, tous objets qui ont été retrouvés dans la sacristie de l'église.

On a appris aussi qu'entre une heure et demie et deux heures, les Sœurs de la Sagesse de l'école de la rue de la Chaussée, ont été réveillées par un bruit sourd. Elles se sont levées et ont fait une ronde dans la maison sans rien trouver. Elles ont alors pensé qu'on travaillait au calorifère de l'église, comme il arrive parfois. Par contre, des personnes qui veillaient un malade presqu'en face de la sacristie, n'ont rien entendu.

UN VIOLENT INCENDIE GRANDE-RUE. — Mercredi soir, vers onze heures, deux jeunes gens, MM. Henri Noyon et Edouard Desmet, qui passaient Grande-Rue, aperçurent de la fumée et des flammes s'élevant au-dessus de la maison de M. Julien Daulmérie, chapelier, au numéro 60, de la rue. Pensant que les habitants étaient endormis, ils frappèrent sur les volets, mais n'obtenant pas de réponse, ils enfoncèrent la porte. Les voisins, réveillés sur ces entrefaites, leur apprirent que M. Daulmérie et sa famille étaient occupés, depuis quelques jours, à faire le déménagement de leurs meubles et habitaient déjà à leur nouvelle demeure, 127, Grande-Rue.

Un de nos rédacteurs avertit les pompiers par téléphone, mais, par suite d'une circonstance qu'il serait utile de rechercher, il ne put obtenir la communication qu'après cinq minutes d'attente. En attendant l'arrivée des pompiers, le personnel de la rédaction et de l'imprimerie du *Journal de Roubaix* organisait les premiers secours, car le feu faisait de rapides progrès, et menaçait les habitations voisines, les magasins de meubles de M. Desoubrie-Soleil, ainsi que nos bureaux.

Un tuyau fut adapté à une bouche, dans la cour de nos bureaux, et, montant sur les toits, plusieurs ouvriers de notre imprimerie attaquèrent courageusement le feu. A onze heures et demie seulement quelques pompiers arrivaient sur les lieux de l'incendie et le combattaient à l'aide d'un dévidoir puisant l'eau à une bouche située à l'angle de la rue du Collège.

Peu après, la maison incendiée était abondamment arrosée en face et derrière par deux lances. On s'efforça surtout de préserver les maisons voisines. Le cheval et la voiture de M. Desoubrie avaient été sauvés dès le début. Un peu après minuit, l'on croyait tout danger conjuré, quand on s'aperçut que le feu prenait chez M. Desoubrie, au deuxième étage, dans la partie de sa maison touchant à l'immeuble incendié. Tous les efforts se portèrent de ce côté, et, en peu d'instants, on était maître du feu. A une heure moins le quart, les pompiers regagnaient leur hôtel.

M. Daulmérie avait encore une partie de ses meubles et toutes ses marchandises dans la maison qui est maintenant presque complètement consumée. Il estime les pertes subies par lui à 6.000 francs environ ; il est assuré. L'immeuble est la propriété de Mme Ernest Lefebvre. Quant à M. Desoubrie, il ne peut encore estimer l'importance des dégâts. Plusieurs de ses ateliers seront mis certainement hors d'usage.

Des pompiers sont demeurés en permanence durant toute la nuit, pour arroser les décombres dans lesquels le feu a repris naissance plusieurs fois.

Au cours de l'incendie, le lieutenant Beudet a failli être victime d'un grave accident. Voulant monter sur une terrasse, au-dessus de nos bureaux, il posa le pied sur une échelle qui glissa sur l'eau gelée et qui s'abattit sur le pavé. Heureusement, l'officier put se raccrocher à la corniche et faire un rétablissement qui le remit d'aplomb sur la terrasse.

Sur les lieux du sinistre nous avons remarqué : MM. Deschodt, adjoint au maire ; Delaplace et Bailleul, conseillers municipaux. Le service d'ordre était assuré par la police et la gendarmerie sous les ordres de M. Grimaldi, commissaire de police.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré, mercredi soir, vers neuf heures et demie, dans la cour de l'habitation occupée par la Compagnie Singer, Grande-Rue, 20. En vidant des cendres dans un bac en bois, la bonne de la maison y a mis le feu qui s'est communiqué à de la paille. Les pompiers de permanence, avertis, ont éteint rapidement ce commencement d'incendie.

NOS JARDINS PUBLICS. — Nous recevons la nouvelle lettre suivante à propos du projet de nouveaux jardins :

Roubaix, le 30 décembre 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Permettez à un vieux flâneur roubaisien de donner aussi son avis sur la question des Jardins publics. En principe, je suis pour les jardins publics qui enjolivent une ville et rendent de réels agréments à la population ouvrière, mais il est bon de tenir compte des nécessités de quartiers, c'est-à-dire des besoins de terrains libres pour l'emplacement de kiosques ou baraques en temps de fête.

C'est pourquoi, en ce qui concerne la place de la Nation, je crois qu'une double plantation de platanes serait préférable à un jardin public. La place de la Nation se trouve à proximité du boulevard de Strasbourg, lequel boulevard attend toujours ses arbres ! Une simple plantation et quelques bancs, ce boulevard deviendrait une agréable promenade aboutissant au nouveau jardin public que l'Administration municipale a l'intention de créer à l'extrémité du boulevard Gambetta (idée à laquelle j'applaudis de tout cœur). Voilà, en effet, un jardin qui serait bien à sa place, la proximité du canal lui donnerait une agréable perspective ; de plus, ce jardin rendrait de réels services aux quartiers si populeux du Pile, de l'Entrepont, du Sacré-Cœur, etc., etc. Il faut, en effet, reconnaître que, malgré les lignes de tramways, les mères de famille des quartiers ci-dessus se rendront toujours très difficilement à Barbieux, car, si la chose est possible avec des enfants âgés, elle ne l'est plus avec des nourrissons. Le plaisir d'une jeune mère est de mener en voiture l'enfant à la promenade, cela lui permet, à destination (sans éprouver la fatigue de tenir son enfant sur les genoux), de se reposer tout en exécutant le travail emporté dans la voiture.

L'idée de création d'un autre square entre la rue de Lannoy et la rue du Bassin me paraît mauvaise. Cet emplacement est trop utile pour la foire ; de plus, ce boulevard par sa largeur, se prête admirablement aux sports divers : parties de football, etc., etc. Cependant, il serait nécessaire d'agrémenter tout le boulevard Gambetta par une simple rangée d'arbres de chaque côté, je dis simple rangée, pour ne gêner en rien le montage des baraques.

Avec mes remerciements pour la publication de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Le vieux Flâneur Roubaisien.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Par arrêté préfectoral en date du 23 décembre, sont nommés délégués de l'Administration municipale, pour faire partie de la Commission chargée de procéder, en 1904, à la revision de la liste électorale : *1re section.* — MM. Deleporte-Bayart, administrateur des Hospices ; *2e section.* — M. Charles Junker, filateur ; *3e section.* — M. Bipper, directeur de la Condition Publique ; *4e section.* — M. Pierre Carrette, mécanicien ; *5e section.* — M. Paul Despatures, administrateur des Hospices.

LA SOCIETE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ayant fait parvenir, lors de son banquet, une adresse de félicitations à M. le Président de la République, a reçu la réponse suivante :

Monsieur le Président,

A l'occasion de son banquet annuel, la *Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français*, a transmis une adresse à M. le Président de la République. J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir exprimer aux membres de l'Association les remerciements de M. le Président de la République, pour leurs sentiments de sympathie.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée. *Le Préfet du Nord :* VINCENT.

FUNERAILLES D'UN INSTITUTEUR. — Mardi ont eu lieu à Saméon, au milieu d'une affluence *considérable*, les *funérailles* de M. Edmond Demory, instituteur-adjoint, rue Brézin, depuis 1883 et professeur d'anglais aux cours municipaux de langues vivantes. Dans l'assistance nous avons remarqué : MM. Gernez, directeur de l'Institut Turgot, à Roubaix ; Décaudin, D'hermies, Dupré, Isoré, Lacquement, directeurs d'école à Roubaix, et un grand nombre d'instituteurs-adjoints de toutes les écoles de la Ville. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Boddaert, Maniez, Huart et Delfosse, collègues et amis du défunt.

Deux discours ont été prononcés sur sa tombe : l'un par M. Hoguet, instituteur-adjoint à Roubaix, rue Brézin, remplaçant M. Faidherbe, directeur, empêché par l'état de sa santé de se rendre aux obsèques ; l'autre par M. Navarre, instituteur-adjoint, rue d'Oran. Voici les passages principaux du discours de M. Hoguet :

« En 1883, il est nommé instituteur-adjoint à Roubaix, dans cette école de la rue Brézin qu'il n'a jamais quittée et où il n'a compté que des amis. Pour lui, en effet, l'école était comme une seconde famille, tous avaient pour lui la plus chaude et la plus sincère affection. Comment eût-il pu en être autrement ? Son caractère ferme, tempéré par une certaine réserve que l'on aurait pu prendre pour de la timidité, la distinction dont sa personne était empreinte, le désir de rendre service aux autres ou de leur être agréable, tout le rendait cher à ses collègues. Quand parfois des froissements se produisaient autour de lui, il s'empressait d'interposer son autorité morale que nul ne songeait à contester. Sa qualité dominante était la bonté, et c'est pour cela que ses élèves l'affectionnaient, que tous ses collègues de l'enseignement étaient heureux de se rencontrer avec lui. »

M. Navarre a parlé au nom des élèves de l'Ecole normale de Douai, de la promotion de 1880-1883. Voici un extrait de son discours :

« Ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous parler du zèle et du dévouement avec lesquels il a rempli ses difficiles fonctions d'éducateur. Mais, ce que je ne puis taire, c'est ce redoublement d'affection, de bonté qu'il prodiguait à tous, à nos réunions amicales de chaque année auxquelles il ne manquait jamais. Et ce fut une grande tristesse pour chacun d'apprendre, en août dernier, la cause de l'absence de notre ami Edmond à notre banquet fraternel de Douai : une maladie qui, hélas ! ne devait pas lui pardonner, le retenait loin de nous.

» Aujourd'hui, Edmond n'est plus. Père et mère si cruellement éprouvés, frères et sœurs éplorés, vous venez de perdre le plus aimant des fils, le plus affectueux des frères. Votre chagrin est de ceux qu'on n'essaye pas de consoler. Les larmes seules peuvent, en présence d'un pareil malheur, apporter un léger soulagement à la douleur qui vous étreint. Nous tous qui avons connu, apprécié et aimé votre Edmond, nous mêlons nos pleurs aux vôtres, parce que nous savons mesurer l'immensité de la perte que vous avez faite. »

LE BIGAME ROUBAISIEN ARRETÉ A PARIS. — A la suite d'une commission rogatoire adressée par M. de Valles, juge d'instruction à Paris, à M. Coupillaud du parquet de Lille, ce dernier magistrat a ouvert une enquête sur le cas du bigame roubaisien, Louis Heyman, arrêté dernièrement à Paris. M. Coupillaud a entendu, mercredi après-midi, Pauline Kesteloot, la première femme de Louis Heyman qui a déclaré avoir ignoré jusqu'en ces derniers temps le second mariage de son mari.

DÉCOUVERTE D'UN PENDU. — Un marchand d'oranges, Jean-Baptiste Dumortier, veuf sans enfants, a été trouvé pendu, mercredi après-midi, vers deux heures, dans son logement, 40, rue Marquisat. Il était âgé de 64 ans.

Ce malheureux avait de funestes habitudes d'intempérance. C'est donc l'alcoolisme, croit-on, qui a causé ce suicide. M. Delteil, commissaire de police du deuxième arrondissement, a procédé aux constatations d'usage et a fait transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu.

LES VOLS AU COMPTOIR. — Dans la soirée de mardi, un malfaiteur resté inconnu a pénétré dans le magasin de Mme Vve Vincent, épicière, rue Pellart, 20, et a enlevé deux sachets contenant chacun cinq kilos de café torréfié d'une valeur de 33 francs.

M. Grimaldi, commissaire de police du cinquième arrondissement, informé du vol, a immédiatement ouvert une enquête.

UN VOL DE VETEMENTS ET DE LINGE. — Dans la soirée de mardi, un peu avant huit heures, l'agent de police Leclercq, passant rue Jules-Deregnaucourt, aperçut trois individus qui, à sa vue, prirent la fuite. L'agent leur donna la chasse. L'un d'eux, se voyant serré de près, abandonna un paquet qu'il tenait sous le bras, puis disparut dans la nuit avec ses deux camarades.

L'agent revint sur ses pas et ramassa le paquet qui contenait deux paires de draps de lit, un pantalon, un gilet et une couverture. On apprit que ces objets venaient d'être volés chez M. Amédée Vercruysse, rue Jules-Deregnaucourt, cour Baroy.

Une enquête est ouverte sur ce vol par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

LA VISITE DU LAIT. — MM. les commissaires de police ont procédé, mercredi matin, chacun dans leur arrondissement respectif, à la visite du lait. 86 marchands en ont été l'objet. Sur 254 échantillons pesés, un seul a été saisi pour être soumis à l'analyse.

UN CHEVAL EMBALLE. — Le cheval de M. Eugène Motte, député-maire, qui était attelé à une voiture et conduit par son fils aîné, s'est subitement emballé, mardi après-midi, vers deux heures, rue du Coq-Français. Le cheval a pu être arrêté, boulevard Gambetta, par M. Jean-Baptiste Deschok, chaudronnier, rue de Flandre, cour Puls. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personne.

EN TOMBANT D'UN WAGON. — Un ouvrier déchargeur de M. Lucien Sury, entrepreneur de manutention, rue de Lens, 36, à Lille, Albert Deldique, 26 ans, demeurant à Loers, s'est fait une entorse au pied droit en tombant d'un wagon. M. le docteur Leplat a examiné le blessé, et lui a prescrit six semaines de repos.

UNE CHUTE DANS UNE CAVE. — Un veilleur de nuit de l'établissement de M. Auguste Lepoutre, fabricant, rue de la Redoute, Julien Canoo, âgé de 50 ans, demeurant rue de la Longue-Chemise, est tombé dans la cave des générateurs, en ouvrant un registre de chaudière. Dans sa chute, l'ouvrier s'est fait des contusions au pied droit. Il devra, d'après M. le docteur Ballenghien, chômer quarante jours.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un manœuvre de MM. Paul D'halluin et A. Bayart, entrepreneurs, Augustin Renouard, 22 ans, rue des Anges, cour Sénépart, s'est fait une entorse au pied droit en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Godefroy. — Un domestique de M. Joseph Raffelet et Ce, expéditeur, Emile Castelain, 20 ans, demeurant à Wattrelos, s'est blessé à la main droite en graissant l'une des roues de sa voiture. Quinze jours de repos. Docteur Labbe. — A la filature de MM. A. Motte frères, un rattacheur, J.-B. Dulez, 47 ans, rue des Longues-Haies, cour Decraene, s'est blessé à la main pendant son travail. Quinze jours de repos. Docteur Godefroy. — Un charretier de M. Lepoutre-Six et Ce, négociants en charbons, Charles Coucke, 48 ans, rue de Roubaix à Mouvaux, a été blessé au pied droit par la chute d'un cric qu'il manœuvrait. Dix jours de repos. Docteur Deldalle. — A la filature de coton de M. Etienne Motte et Ce, un fileur, Joseph Plunet, 27 ans, demeurant à Wattrelos, s'est luxé la cheville droite en heurtant contre son métier. Huit jours de repos. Docteur Leplat. — Le domestique de la brasserie *Union de Roubaix-Tourcoing*, Adolphe Duthoit, 28 ans, rue Meyerbeer, a été blessé à l'arcade sourcilière droite par le timon d'une voiture. Huit jours de repos. Docteur Delattre.

TROUVAILLES. — M. Gaillard, directeur de l'école communale de la rue Turgot, a trouvé, mardi soir, une voiture de rémouleur à laquelle était attaché un chien. — Le jeune Vanroyen, rue Casimir-Périer, 6, a trouvé une barre de fer de quatre mètres de longueur. — M. Armand Dubois, rue de Lannoy, 98, a trouvé un bidon vide de marchand de lait.

LA « CUISINE ET LA TABLE MODERNE » est un livre qui ne ressemble en rien au banal livre de cuisine. C'est un chef-d'œuvre de vers pratique rédigé pour les maîtresses de maison par les hommes les plus compétents du métier, fort ingénieusement illustré, en grande partie par la photographie, et, un des plus charmants cadeaux que l'on puisse offrir à une dame ou à une jeune fille. Broché 5 francs. Relié toile, 6 fr. 50. En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix* ou à la Librairie Larousse, à Paris. 46204d

Pianos Erard, Pleyel et de toutes marques, Cousart, rue du Vieil-Abreuvoir, 8, Roubaix. 45979

LIRE EN SEPTIEME PAGE, les conditions d'abonnement à l'*Illustration*, le premier des journaux illustrés. On peut s'abonner sans frais aux bureaux du *Journal de Roubaix*, à Roubaix et à Tourcoing. 46211d

Vie de la Révérende Mère Flore, 2me Supérieure générale des Dames de Marie. — Ouvrage de 500 pages, illustré de nombreuses photographies. Prix 3,50 à la Librairie du *Journal de Roubaix*. 46221d

CROIX

PROCES-VERBAL a été fait à Julien Delcroix, 21 ans, maréchal-ferrant, rue de la Fonderie, inculpé d'ivresse.

UN VOL a été commis mardi soir, entre sept heures et demie et neuf heures, chez M. Dambrin, rue de l'Avenir, à Croix. Les voleurs, pour s'introduire dans la maison, ont passé par un terrain vague, puis escaladé le mur de la cour où ils ont fait sauter la porte. Une fois dans la maison, ils ont tout bouleversé, puis ils sont montés au premier étage, ont fouillé les lits et pris une somme de 20 francs qui y était cachée. C'est en rentrant, vers neuf heures, que M. Dambrin a constaté le vol.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE a mis en émoi, mercredi matin, les habitants de la rue Chevreul. Un épicier, Alfred Playout, âgé de 62 ans, qui demeure au numéro 64, a tenté de se donner la mort en se frappant avec un couteau au sternum. Sa femme était absente à ce moment ; lorsqu'elle rentra, elle trouva le vieillard étendu dans la cuisine. Effrayée, elle appela les voisins à l'aide. Les premiers arrivés, MM. Carton et Dhal, relevèrent l'épicier et le placèrent sur une chaise. Ils aperçurent alors sur le pavé une flaque de sang et un couteau. Playout leur avoua tout de suite qu'il avait

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

ÉPOUVANTABLE CATASTROPHE

Un Théâtre incendié. — Cinq cents victimes

Chicago, 30 décembre. — Le magnifique théâtre Iroquois, construit sur les plans de l'Opéra-Comique de Paris, a été complètement détruit par un incendie.

Le feu s'est déclaré au cours de la représentation. Les flammes ont commencé à dévorer les décors. Une panique effroyable se produisit ; la foule s'écrasait à toutes les issues.

Les pompiers ont sauvé un grand nombre de spectateurs. Beaucoup de gens étaient évanouis, d'autres asphyxiés. La plupart étaient écrasés.

Aux premières, se trouvaient empilées trois à quatre cents personnes.

Le nombre des morts était plus considérable aux pieds des escaliers conduisant au paradis.

Une centaine de cadavres ont été transportés aux différentes morgues de la ville.

A cinq heures de l'après-midi, on estimait à 500 le nombre des morts et des blessés.

ATTENTAT CONTRE UN PLACEUR
Nouveaux détails

Paris, 30 décembre. — Voici des détails sur l'attentat dont a été victime cet après-midi, M. Michea, placeur, rue Vauvillers :

Le meurtrier est un nommé Eugène Jérôme, âgé de 20 ans, garçon étalier, qui s'occupait beaucoup plus de politique que de son métier et était un habitué des bureaux de placement.

Jérôme s'était rendu cet après-midi, vers cinq heures, au bureau de placement de M. Michea, dissimulant un couteau d'étalier dans son parapluie. Il avait demandé à voir le placeur. Celui-ci étant absent, Jérôme s'en retournait, lorsqu'il rencontra dans l'escalier, M. Michea et sa femme.

Jérôme brandit son couteau et le planta dans les reins de M. Michea, puis il s'enfuit, laissant l'arme dans la plaie.

Jérôme a fait la déclaration suivante au commissaire de police : « Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour les camarades qui crèvent de faim. Je ne parlerai que devant les juges. » Il a été écroué au dépôt dans la soirée.

LE LOGEMENT DES PASTEURS ET RABBINS A PARIS

Paris, 30 décembre. — Le Conseil municipal a adopté un vœur de M. Julien Caron, nationaliste, tendant à supprimer l'obligation qu'a la ville de Paris de donner une indemnité de logement aux pasteurs et aux rabbins. Cette obligation n'existe pas dans les autres communes de France.

L'ÉLECTION DE REMIREMONT

Paris, 30 décembre. — Le *Journal Officiel* publiera demain un décret aux termes duquel le collège électoral de Remiremont est convoqué pour le dimanche 24 janvier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Méline, élu sénateur.

UN PATRON BLESSE PAR DES GREVISTES

Castres-sur-l'Agout, 30 décembre. — Les ouvriers de l'usine de Délainage, Daure et Cie, sont en grève. Comme ils voulaient empêcher les camions de porter les marchandises à la gare, une bagarre a eu lieu. M. Charles Daure fils, a reçu un coup de pierre à la tête ; la blessure est assez grave. La gendarmerie a dispersé les grévistes.

UNE FAMILLE DE TOURS EMPOISONNÉE PAR DE L'EAU CONTAMINÉE

Tours, 30 décembre. — A la suite de l'absorption d'eau contaminée, provenant d'un puits entouré de fosses d'aisance, M. Gouiller, sa femme, leur fille, âgée de 17 ans, et son frère, âgé de 21 ans, ont succombé, à Tours, en l'espace de 2 mois. Une autre jeune fille, âgée de 15 ans, est dans un état désespéré.

UN NOUVEAU SCANDALE PRINCIER EN ALLEMAGNE

Berlin, 30 décembre. — Les journaux enregistrent la brusque démission du maréchal de la Cour, prince Frédéric-Léopold de Prusse. Ce dignitaire continuera de toucher ses appointements. Les journaux laissent entendre qu'il s'agit d'un nouveau scandale.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

MÉRITE AGRICOLE. — Sont nommés dans l'Ordre du Mérite agricole :

Officiers. — MM. Cardon, maire de Saint-Python ; Lemaille, secrétaire général de la Société d'Horticulture de Valenciennes.

Chevaliers. — MM. Agrain, instituteur à Tuncques ; Bailly, cultivateur à Lillers ; Baudry, maire de Sebourg ; Behin, cultivateur à Gonnehem ; Blanc, sous-préfet de Cambrai ; Cainne, agriculteur à Ingbon ; Cartry, cultivateur à Crespin ; Chatelain, constructeur à Saint-Laurent-Blangy ; Colbart, maire de Paillencourt ; Cortyl, directeur de l'Asile d'aliénés, à Saint-Venant ; Cremont-Mouquet, distillateur, à Lille ; Damidde, cultivateur, à Louvil ; Dauhiel, instituteur, à Marchiennes ; Delaroziere, maire d'Enguinegatte ; Dennetière, agriculteur, à Nœux-les-Mines ; Fiévet, médecin-vétérinaire à Abscon ; Fosse, maire de Gommegnies ; Godbille, vétérinaire à Wignehies ; Guenez, chimiste en chef au Laboratoire de Lille ; Guilmant, éleveur au Portel ; Hocedez, cultivateur, à Wattignies ; Lefebvre, maire d'Aumerval ; Loiseau, pisciculteur, à Maubeuge ; Montaigue, cultivateur, à Marcq-en-Ostrevent ; Moutier, vétérinaire, à Solesmes ; Nicodème, maire de Sémeries ; Prouharam, procureur de la République, à Béthune ; Querre, inspecteur des beurres, à Lille ; Samaran, vétérinaire, à Cambrai ; Théry, maire d'Este[illegible] ; Thibant, cultivateur, à Erquinghem-Lys ; Toulouse, maire de Sallaumines ; Tricou, horticulteur, à Cette ; Van den Heede, trésorier de la Société d'agriculture, à Lille ; Waterlot, propriétaire, à Lille ; Wignolle, instituteur à Auchy.

UNE MÉPRISE DU PARQUET A VALENCIENNES. — Nous avons annoncé mardi matin, l'arrestation à Valenciennes de M. Jules Lefebvre, notaire en cette ville. On nous prie de constater que cette arrestation a été le résultat d'un malentendu. Le notaire, incriminé à tort, a été, après explications et sur un ordre du procureur général, remis en liberté immédiatement.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mlle Debeyer, décédée à Stenwoorde. — Jeudi matin, auront lieu en l'église Saint-Eloi, à Hazebrouck, les funérailles de M. Charles Mackereel. — On nous annonce la mort de M. Pierre Coubronne, ancien garde champêtre de Godewaersvelde.

NOUVELLES MILITAIRES. — Paris, 30 décembre. — Dans la liste des sous-officiers admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de l'artillerie et du génie, voici les noms qui intéressent votre région : Gay, maréchal-des-logis, au 15e ; Antoine, maréchal-des-logis, au 27e ; Lambert, maréchal-des-logis, au 15e.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT A ARMENTIÈRES. — Jules Raymond, le couvreur, qui tomba samedi dernier, d'un hauteur de 12 mètres, est mort, mercredi, des suites de ses blessures.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE A DOUAI. — Hier, soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans les appartements de M. Blanchard, médecin-major, au 33e d'infanterie, 13 place d'Armes. L'incendie fut rapidement éteint. Les dégâts s'élèvent à un millier de francs environ.

UN ACCIDENT MORTEL A CALAIS. — Un garde d'écurie au service de M. Schade, nommé Tisserand, âgé de 13 ans, est tombé de son lit, au milieu de la nuit, sous les sabots des chevaux. Il reçut à la poitrine et au ventre des contusions qui ont occasionné sa mort.

CONSEIL DE GUERRE DE LA 1re RÉGION. — *Séance du 30 décembre.* — Président, M. le lieutenant-colonel, VITTECOCQ ; ministère-public, M. le sous-intendant BOULLAY ; substituts, capitaine LAINEZ, lieutenant CONSTANT.

Jules Delahaye, réserviste, classe 1892, recrutement de Saint-Omer. Insoumission. 15 jours de prison. Défenseur Me Marchand.

Alphonse Pynot, soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix, 6 mois de prison. Défenseur Me Marchand.

Paul Meurillon, soldat de 2e classe au 84e d'infanterie. 1° Désertion à l'intérieur en temps de paix, en récidive ; 2° abus de confiance. 3 ans de prison et 25 francs d'amende. Défenseur Me Decaudin.

UN ENFANT BRULE VIF A PETIT-FORT-PHILIPPE. — Un enfant, Arthur Vialet, âgé de quatre ans, a mis le feu à ses vêtements en s'approchant du foyer. Il est mort dans d'atroces souffrances.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, mercredi, 30 décembre 1903.

Cours de clôture

TERME	New-York Ce jour	New-York Précéd.	New-Orléans Ce jour	New-Orléans Précéd.
Décembre ..1903	12.93	13.26	12.93	13.40
Janvier 1904	13.00	13.33	12.96	13.41
Février	13.08	13.48	13.21	13.75
Mars	13.24	13.67	13.36	13.90
Avril	13.27	13.73	13.44	14.06
Mai	13.32	13.80	13.65	14.18
Juin	13.31	13.79	13.77	14.27
Juillet	13.32	13.79	—	—
Août	12.96	13.45	—	—
Septembre	—	—	—	—
Octobre	—	—	—	—
Novembre	—	—	—	—

RECETTES	Ce jour	La veille
Ports des États-Unis	12,000 balles	22,000 balles
Ports de l'intérieur	37,000 —	38,000 —